



La nouvelle géographie communale et intercommunale du département du Haut-Rhin

Au 1^{er} janvier 2017, le département du Haut-Rhin est composé de 16 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) contre 25 l'année précédente. Il compte 366 communes à cette date, soit 11 de moins en deux ans.

Christiane Kuhn, Sophie Villaume, François Wiand, Insee

L'application de la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (*encadré*) a modifié sensiblement la géographie de l'intercommunalité au 1^{er} janvier 2017. Le nombre d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de la région Grand Est s'est ainsi réduit de 249 à 149 entre le 1^{er} janvier 2016 et le 1^{er} janvier 2017.

À cette date, le département du Haut-Rhin est composé de 16 EPCI contre 25 auparavant. Le Haut-Rhin a enregistré cinq regroupements d'EPCI entre 2016 et 2017, et onze EPCI n'ont pas modifié leur périmètre.

La communauté de communes (CC) Porte de France-Rhin Sud a rejoint la communauté d'agglomération (CA) Mulhouse Alsace Agglomération, et les CC de la Porte du Sundgau et du Pays de Sierentz ont fusionné avec la CA des Trois Frontières, pour devenir la CA Saint-Louis Agglomération. Les trois communautés d'agglomération du département (Mulhouse Alsace Agglomération, Colmar Agglomération, et Saint-Louis Agglomération) rassemblent 60,8 % de la population du département. La CC d'Altkirch et Environs, née de la fusion de cinq

anciennes CC, est devenue la communauté de communes la plus étendue et la plus peuplée du département (*figures 1 et 2*).

La commune de Grussenheim fait partie de la CA du Ried de Marckolsheim dans le Bas-Rhin.

Dans le département du Haut-Rhin, la densité de population est plus de deux fois supérieure à la densité nationale. Trois communautés de communes n'atteignent pas le seuil légal de 15 000 habitants (*figure 3*). Plus de la moitié des communes qui les composent étant situées en zone de montagne, le seuil légal est abaissé à 5 000 habitants.

Par ailleurs, le département du Haut-Rhin a connu neuf fusions de communes au cours de l'année 2015 (aucune en 2016). Il s'agit du plus grand nombre de fusions de communes enregistrées dans les départements du Grand Est depuis le 1^{er} janvier 2015. Le Haut-Rhin dénombre 366 communes au 1^{er} janvier 2017, contre 377 deux ans plus tôt. Les nouvelles communes ainsi formées rassemblent chacune de deux à trois anciennes communes, et regroupent de 909 habitants (Le Haut Soultzbach) à 7 899 habitants (Brunstatt-Didenheim). ■

Cadre réglementaire

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe) du 7 août 2015 vise à rationaliser l'organisation territoriale en incitant au regroupement de collectivités à fiscalité propre.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les EPCI à fiscalité propre doivent compter au moins 15 000 habitants. Un régime dérogatoire permet toutefois d'abaisser ce seuil dans quatre cas, sans pouvoir, toutefois, être inférieur à 5 000 habitants :

- les ensembles de communes dont la densité est inférieure à 50 % de la densité nationale (103,4 hab/km² soit 51,7 hab/km²), dans des départements dont la densité est inférieure à la moyenne nationale. Le seuil démographique applicable est alors

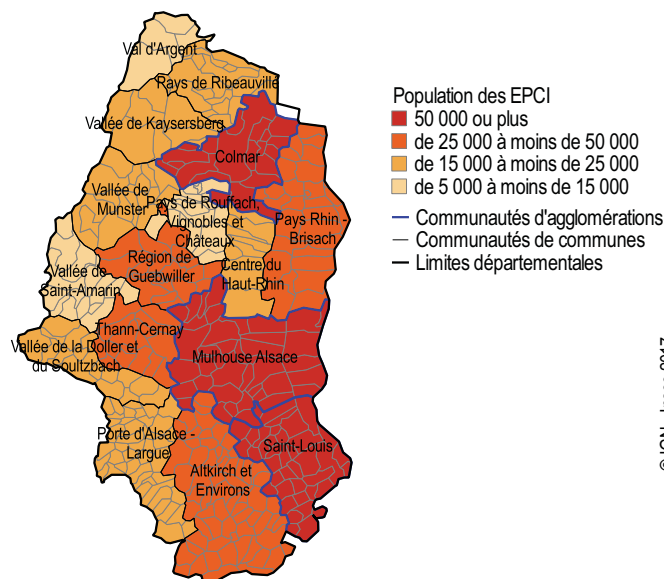
déterminé en pondérant le nombre de 15 000 habitants par le rapport entre la densité démographique du département et la densité nationale, avec un seuil minimal de 5 000 habitants.

- les ensembles de communes dont la densité est inférieure à 30 % de la densité nationale soit 31 hab/km². Dans ce cas, le seuil de population applicable est de 5 000 habitants.

- les ensembles de communes dont plus de la moitié des communes est située en zone de montagne ou regroupe toutes les communes d'un territoire insulaire.

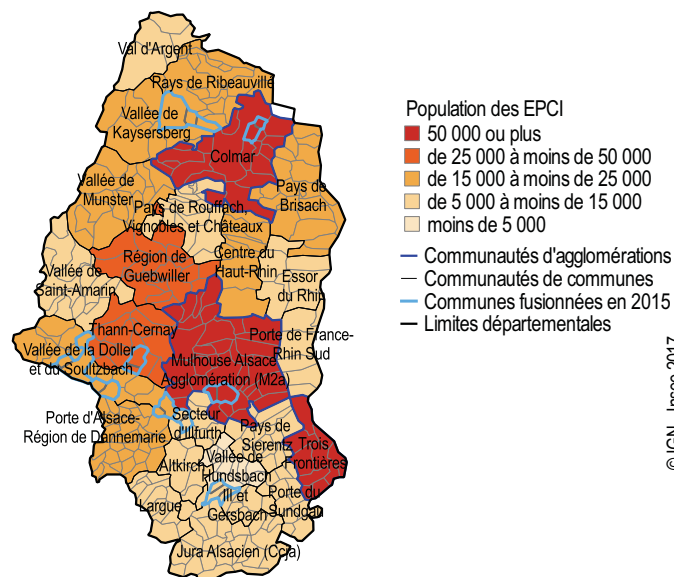
- lorsque l'EPCI à fiscalité propre a plus 12 000 habitants et est issu d'une fusion intervenue depuis le 1^{er} janvier 2012 : il dispose d'un « délai de repos ».

1 Composition communale et intercommunale du Haut-Rhin au 1^{er} janvier 2017



Source : Insee, recensement de la population 2014.

2 Composition communale et intercommunale du Haut-Rhin au 1^{er} janvier 2016



Source : Insee, recensement de la population 2014.

3 Principales caractéristiques des EPCI dans le département du Haut-Rhin (périmètre au 1^{er} janvier 2017)

	Nombre de communes au 1 ^{er} janvier 2017	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2014	Évolution de la population entre 2009 et 2014 (en %)	Densité de population en 2014 (en hab/km ²)	Part des 60 ans ou plus en 2014 (en %)	Taux de chômage en 2014 (1) (en %)
CA Mulhouse Alsace Agglomération	39	273 077	+1,3	622,1	23,3	18,1
CA Colmar Agglomération	20	111 997	+2,3	458,5	24,4	15,3
CA Saint-Louis Agglomération	40	76 955	+6,4	285,3	22,5	11,4
CC d'Altkirch et Environs	64	47 552	+0,4	109,7	24,0	10,1
CC de la Région de Guebwiller	19	38 654	-0,7	203,4	24,7	12,6
CC de Thann-Cernay	16	37 999	+1,1	241,1	24,9	12,4
CC Pays Rhin - Brisach	29	32 754	+1,9	99,7	21,0	9,6
CC Porte d'Alsace - Lague	44	22 093	+2,5	96,0	22,4	10,0
CC du Pays de Ribeauvillé	16	18 006	-1,9	108,3	26,6	8,4
CC de la Vallée de Kaysersberg	8	16 870	-2,4	93,5	27,6	8,6
CC de la Vallée de Munster	16	16 392	-2,3	83,8	28,0	10,4
CC de la Vallée de la Doller et du Soultzbach	15	16 281	+2,8	101,5	24,7	9,7
CC du Centre du Haut-Rhin	9	15 130	+6,9	110,4	21,3	9,4
CC du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux	11	13 261	+0,5	114,7	26,2	7,9
CC de la Vallée de Saint-Amarin	15	12 629	-4,0	75,4	30,5	12,7
CC du Val d'Argent	4	9 683	-5,1	93,6	26,3	16,5
Département du Haut-Rhin *	366	760 134	+1,5	215,5	23,9	14,0

* Note : une commune du Haut-Rhin (Grussenheim) fait partie d'un EPCI du Bas-Rhin (CA du Ried de Marckolsheim).

La somme du nombre de communes et de la population des EPCI n'est donc pas égale à celle du département.

(1) Le taux de chômage au sens du recensement de la population correspond au rapport entre les personnes de 15 ans ou plus s'étant déclarées chômeurs et à la recherche d'un emploi et la population active estimée au sens du recensement.

Lecture : la valeur la plus élevée de la colonne est en rouge, la valeur la plus faible de la colonne est en bleu.

Source : Insee, recensements de la population 2009 et 2014.

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gajot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication
Joël Creusat

Rédaction en chef
Laurence Luong
Jacques Marty

ISSN 2492-4628

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- « La nouvelle géographie communale et intercommunale du département des Ardennes / de l'Aube / de la Marne / de la Haute-Marne / de la Meurthe-et-Moselle / de la Meuse / de la Moselle / du Bas-Rhin / du Haut-Rhin / des Vosges », *Insee Flash Grand Est* n°7 à 16, juillet 2017.
- « Portraits régionaux de l'intercommunalité, région Grand Est », Caisse des dépôts, juin 2017.
- « 1 266 EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2017 », *Bulletin d'information statistique de la DGCL*, n° 113, janvier 2017.
- Composition communale des EPCI et données de référence : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/etudes-et-statistiques-locales>

